



École maternelle Jean FOURSAC

Rue Léon Joseph Bourreau
36290 Mézières-en-Brenne.

Tél : 02 54 38 01 98

ec-jean-foursac-mezieres-en-brenne@ac-orleans-tours.fr

Procès verbal du Conseil d'école du lundi 7 novembre 2016

Présents :

Elue : Mme SCHNEIDER

Délégués de parents d'élèves : Mmes BITTANTE, DEFFONTAINES et MARCHAND

CDC : Mme AUCUY

Enseignantes : Mmes MASSIAS, RAFFAULT

ATSEM : Mme BLANCHARD

Excusés : M. CAMUS, Mme HESLOUIS

RESULTAT DES ELECTIONS :

Nombre d'inscrits : 78

Nombre de votants : 54

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 5

Taux de participation : 69,23./.

Personnes élues : Mmes DEFFONTAINES (maman de Thara-Noor - GS), BITTANTE (maman de Lys - MS), MARCHAND (maman de Marius - PS) et HESLOUIS (maman de Margot - GS).

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège jusqu'au renouvellement de ses membres, en octobre 2017. Il se réunit au moins une fois par trimestre. Les dates des 2^{ème} et 3^{ème} conseils seront à prévoir (début mars et début juin).

BILAN DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE :

Solde en septembre 2015 : 319,92 €

Solde en septembre 2016 : 469,18€

+ 149,26€

Entrée Collation : 1 153,50 €

Sortie Collation : 915 €

Entrée Photo : 366,32 €

Sortie OCCE : 93,30 €

Entrée Coopérative : 163 €

Achats divers : Abonnement *École des loisirs* (74€) - Achat des livres Escapages (87,40€)- Livres- Alimentation poisson- Petits bricolages pour les fêtes et ingrédients pour la cuisine – Frais de tenue de compte

EFFECTIFS POUR CETTE ANNEE SCOLAIRE ET POUR L'ANNEE PROCHAINE :

Année scolaire 2016-2017

PS / 12

MS / 14

GS / 17

TOTAL / 43

Année scolaire 2017-2018

PS / 12

MS / 12

GS / 14

TOTAL / 38

PROJET D'ECOLE :

Axes de travail pour cette année scolaire :

La découverte du monde du vivant :

- Avec une sortie « Promenons-nous dans les bois » organisée par le CPIE , le mardi 8 novembre pour la classe des PS-MS et le jeudi 10 pour l'autre classe (annulée et reportée à cause du mauvais temps).
- Avec une sortie organisée par la Maison de la nature : « Minute papillon » à partir du livre d'Alain CROZON au printemps. L'auteur pourra peut-être venir à l'école pour parler de son travail. Contacter la Fédération des Œuvres Laïques.

Les règles et le respect :

- Respecter l'Autre et les règles de vie commune (balisage la cour de l'école et les différents lieux de vie de l'école...)
- Respecter la nature : la faune et la flore
- Participation à l'action « Noël Blanc » avec la collecte de polystyrène et la création d'une affiche pour le concours.

Les parents et l'école :

- Pérenniser les bonnes relations parents-enseignantes à travers différentes activités (piscine-jeux de société...). La fête des enseignantes, qui se déroulerait en janvier, doit être réfléchie entre les déléguées de parents.
- Communiquer sur les règles de vie et le cadre éducatif de l'école maternelle à travers le blog, le cahier de liaison et la mise en place d'une plaquette d'informations.

ACTIVITES ET SPECTACLES :

- Les activités USEP : Rencontres sportives - pause cette année.
- Le spectacle de NOËL : « *Le cadeau de Frida* » présenté par la compagnie de marionnettes Taïko, le vendredi 16 décembre.
- Le goûter de Noël offert par la mairie de Mézières-en-Brenne avec la venue du père Noël, le jeudi 15 décembre 2015 à 9 h 30 (à la salle des fêtes de Mézières-En-Brenne). Les enfants feront des dessins pour le père Noël qui seront affichés jusqu'en janvier.
- L'activité piscine pour les enfants de GS et de CP : en janvier et en février – le vendredi après-midi. Besoin de beaucoup de personnes : accompagnateurs et personnes habilitées (habilitation valable 3 ans). Une réunion à la piscine de Châtillon, pour être habilité, aura lieu prochainement.
- L'animation ADATEP : Mercredi 9 novembre, une personne de l'ADATEP, Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public viendra expliquer les règles de sécurité dans le car. Le petit car des transports MARTIN, avec sa conductrice, utilisé par certains enfants, sera sur place pour les exercices.
- La ludothèque : Les enseignantes peuvent emprunter des jeux mais il n'y aura pas d'animations cette année.

PLAN DE MISE EN SURETE :

Plusieurs exercices dans l'année :

- 3 exercices de mise en sûreté dont le 1er « Vigilance attentat ». Celui-ci s'est déroulé le mardi 19 octobre. Mot d'alerte : « Cache-cache ». Lieu de regroupement : Salle de sieste. Enfants préparés à travers des jeux quelques jours avant l'exercice. Malgré la préparation, les enfants ont eu des difficultés à garder le silence. Un membre du conseil d'école souligne qu'il est regrettable qu'aucune municipalité n'ait été prévenue de la venue des gendarmes pour connaître le besoin des travaux. Les gendarmes ont rencontré la directrice au mois de septembre. Il est rappelé également que chacun doit faire à sa vigilance autour de l'école.

- 3 exercices incendie :

Le premier a eu lieu le 19 septembre – sans difficultés.

RYTHMES SCOLAIRES : ORGANISATION DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES ET DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

LES TAP : organisés par la communauté de communes. Un projet éducatif a été élaboré. Il prévoit les activités suivantes : Jeux chantés et dansés, Motricité, Jeux de société. Les enfants sont partagés dans ces trois groupes et changent à chaque période...jusqu'à 15 enfants par groupe.

Il y a 3 personnes en permanence : Marine GASSELIN, Marie -Aurore BLANCHARD et Lydie CHARBONNIER, les 2 ATSEM de l'école maternelle.

Les enfants sont toujours en grands groupes, toute la journée avec le mercredi matin en plus...Les nouveaux rythmes apportent-ils un réel bénéfice ? note un des membres du conseil d'école.

LES APC : organisées par les enseignantes

Les activités retenues pour cette année :

- Le langage oral (syntaxe et lexique)
- L'attention et l'écoute
- Le graphisme et l'écriture
- La phonologie
- Les règles et le respect (axe 2 du projet d'école)

Elles se déroulent le mardi et le jeudi de 15 h 45 à 16 h 15 selon les besoins de chacun (travail par petits groupes sous forme de jeux). Ce n'est pas toute l'année avec les mêmes élèves. Un courrier et un entretien avec les familles ont lieu pour les informer. Seront concernés tous les enfants de l'école.

TRAVAUX DANS L'ECOLE :

Rappel : demande de l'ouverture d'une porte dans le local à vélos.

Les petits travaux sont effectués régulièrement.

QUESTIONS DIVERSES :

L'utilisation du transport scolaire : un parent souligne la longueur des trajets du transport, au moins une heure.

C'est le conseil général qui décide et qui finance. La communauté de communes essaie de faire au mieux pour les enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.

Le secrétaire de séance :
Mme Florence MASSIAS

La Directrice de l'école maternelle :
Mme RAFFAULT Nathalie